

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2016

L'an deux mille seize, le onze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre DUCERF, Maire.

Présents : M. Pierre DUCERF, Mme Françoise BERTHIER, M. Gérard BERLAND, M. Eric MARECHAL, Mme Marie-Pierre BERNARD, Mme Lourdès DA COSTA, Mme Chantal VOLAN, M. Yves GATEAUD, M. Jean-Régis TOURNUS, M. Edouard DUCERF.

Absent : Julien GEUNARD

Excusés : M. David BONNET, M. Jacques BOULOGNE, M. Frédéric PRIEST.

Secrétaire de séance : Mme Françoise BERTHIER.

-=-=-=-=-=-

Compte Administratif CCAS 2015 004/2016

Les Membres du CCAS, réunis sous la présidence de Mme Françoise BERTHIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Pierre DUCERF, Maire, Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) – Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00 €	0.00 €		1 536.40 €		1 536.40 €
Opérations de l'exercice	0.00 €	0.00 €	2 300.00 €	763.60 €	2 300.00 €	763.60 €
TOTAUX	0.00 €	0.00 €	2 300.00 €	2 300.00 €	2 300.00 €	2 300.00 €
RESULTATS DE CLOTURE		0.00 €		0.00 €		0.00 €

2°) – Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation Compte de Gestion 2015 005/2016

Après avoir pris connaissance des résultats apparaissant au compte de gestion de Mme l'Inspecteur du Trésor à la Trésorerie de Charolles, correspondant aux résultats du compte administratif :

- Centre Communal d'Action Sociale

Les Membres du CCAS, approuvent ce compte de gestion.

Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2015

006/2016

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Françoise BERTHIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Pierre DUCERF, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	29 457.60 €				29 457.60 €	
Opérations de l'exercice	18 767.85 €	26 115.46 €	23 343.11 €	25 797.59 €	42 110.96 €	51 913.05 €
TOTAUX	48 225.45 €	26 115.46 €	23 343.11 €	25 797.59 €	71 568.56 €	51 913.05 €
RESULTATS DE CLOTURE	22 109.99 €			2 454.48 €	19 655.51 €	

2°) - Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4°) - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation Compte de Gestion ASSAINISSEMENT 2016..... 007/2016

Après avoir pris connaissance des résultats apparaissant au Compte de Gestion **Assainissement** de Mme l'Inspecteur du Trésor à la Trésorerie de Charolles, correspondant aux résultats du Compte Administratif,

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion.

Compte Administratif COMMUNE 2015 008/2016

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Françoise BERTHIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Pierre DUCERF, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	29 796.48 €			124 674.35 €	29 796.48 €	124 674.35 €
Opérations de l'exercice	129 561.57 €	117 900.58 €	438 811.11 €	550 898.01 €	568 372.68 €	668 798.59 €
TOTAUX	159 358.05 €	117 900.58 €	438 811.11 €	675 572.36 €	598 169.16 €	793 472.94 €
RESULTATS DE CLOTURE	41 457.47 €			236 761.25 €		195 303.78 €

2°) - Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4) - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Approbation Compte de Gestion COMMUNE 2015 009/2015

Après avoir pris connaissance des résultats apparaissant au Compte de Gestion **Assainissement** de Mme l'Inspecteur du Trésor à la Trésorerie de Charolles, correspondant aux résultats du Compte Administratif,
Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion.

Modification du tableau des effectifs et Augmentation du temps de travail 010/2015

Suite à la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, il a été décidé d'augmenter la durée du temps de travail de Mme Isabelle BASSET Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe. Une demande d'avis au Comité Technique a été faite 25 janvier 2016 pour passer de 10 h hebdomadaires à 12 h hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2016.

Un avis favorable été émis le 16 février 2016 par Mme la Présidente du Comité Technique du Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette décision et modifie le tableau des effectifs comme suit :

- Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet 12 heures hebdomadaires (en remplacement du poste à 10 heures hebdomadaires.

Cession d'une parcelle à la SEMA 011/2016

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier avec plan, de la SEMA (Société d'Economie Mixte du Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud) ayant son siège social 16 rue Lamartine à Mâcon représentée par M. Gérard BURTIN, Directeur.

Une partie du chemin, actuelle propriété de la commune, cadastré A 432 au lieu-dit « Bois de Molaise » pour une superficie de 2 a 50 ca se trouve enclavée dans la ZAC et n'a plus aucune utilité.

La SEMA sollicite donc la cession de cette parcelle à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette cession et autorise M. le Maire à signer l'acte de vente chez Maître KADI Notaire à Charolles et la modification du parcellaire cadastral.